

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 20 février 2008 une mise à jour occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie émis par NEXANS Maroc S.A

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- Extension du plafond de l'émission de 150 millions de dirhams à 250 millions de dirhams
- Valeur nominale : 100 000 dirhams
- Maturité : de 10 jours à 1 an.
- Taux d'intérêt : négociable, fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché
- Organisme chargé de placement : Crédit du Maroc.

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. L'intégralité du dossier d'information visé par le CDVM est remis ou adressé sans frais à tout souscripteur qui en fait la demande. Il est, en outre, tenu à la disposition du public au siège de NEXANS Maroc S.A.

Par ailleurs, il sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma.

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/005/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières